

Par Ibn Al Qayyim Al Jawziyya

L'âme

« *Ar-Rouh* »

Allah ta'ala dit :

« Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, -Dis : "L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur". Et on ne vous en a donné que peu de connaissance. »

[Sourate Al Isra, verset 85]



Est-ce que les âmes des morts se rencontrent-elles, se visitent et se rappellent entre elles ?

C'est là une question honorable et d'un grand intérêt. La réponse est que les âmes sont de deux types :

- ◆ Des âmes châtiées
- ◆ et des âmes récompensées.

Quant aux âmes châtiées, elles sont trop préoccupées par leur châtement pour se visiter et se rencontrer.

Les autres, les âmes récompensées « *envoyées et non bloquées* »¹, se rencontrent, se visitent et s'évoquent les souvenirs de leurs vies antérieures sur terre, ainsi que les événements qui ont eut lieu sur terre.

Chaque âme sera avec son compagnon ou un ami du même degré d'œuvres, et l'âme du Prophète se trouve en la plus haute compagnie.

Allah dit :

¹ Les récits cités dans le livre d'Ibn Al Qayyim -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- viennent confirmer que cela est tout à fait plausible. Comme Il le dit dans son livre : « *Les visions sont de trois sortes : une venant d'Allah, la seconde du diable et la troisième du nafs.* » :

La vision authentique elle même a des catégories :

- Une première venant d'Allah qui s'adresse à son serviteur par l'intermédiaire de l'ange chargé des rêves durant son sommeil, c'est l'avis de 'Ubadata Ibn Samit.
- Une seconde qui correspond à la rencontre des âmes des vivants avec celles des personnes décédées de sa famille ou de ses proches ou même de ses amis.
- Une autre, l'ascension de l'âme vers Allah qui s'adresse à Lui.
- La promenade de l'âme dans le paradis.

« Quiconque obéit à Allah et au Messager...ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits : les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là »

[Sourate Annissa, verset 69]

Cette compagnie existe bel et bien sur la vie terrestre, dans le *Barzakh*² ainsi que dans la demeure de la rétribution.

Et chaque personne se trouve avec la personne qu'elle aime dans chacune de ces trois demeures.³

Ibn Jarir *-qu'Allah lui fasse Miséricorde-* a rapporté : de Mansour, de Abou Dhouha, que Masrouq *-qu'Allah l'agrée-* a dit : « Les compagnons de Mohammad *-salla Allahu 'alayhi wa salam-* ont dit « **Il ne nous convient pas de nous séparer de toi sur cette terre puis, une fois que tu seras mort, que tu sois élevé au dessus de nous et que nous ne puissions pas te voir** ». Allah révéla alors : « **Quiconque obéit à Allah et au Messager, ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblé de Ses bienfaits parmi : les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là.** » [Sourate Annissa, verset 69] »

Acha'biy a dit : « Un homme des Ansar vint au Prophète *-salla Allahu 'alayhi wa salam-* en pleurant.

Le Prophète *-salla Allahu 'alayhi wa salam-* lui demanda : "**Pourquoi pleures-tu Ô untel ?**"

L'homme répondit : "**Ô Prophète d'Allah ! Par Allah, Celui en dehors duquel Il n'y a point de Divinité, je t'aime bien plus que ma famille et mes biens. Par Allah, Celui en dehors duquel il n'y a point de Divinité, je t'aime bien plus que ma propre personne. Je t'évoquais avec ma famille ce qui m'a mis dans cet état jusqu'à ce que je te vois, et j'ai évoqué ta mort et la mienne. J'ai su alors que je ne serai en ta compagnie que sur terre et [qu'après ta mort] tu seras élevé au rang des Prophètes. J'ai su aussi que si j'entrai au Paradis, je serai dans un degré moindre au tiens.**"

Le Prophète *-salla Allahu 'alayhi wa salam-* ne réfuta rien de cela, Allah fit alors descendre : « **Et quiconque obéit à Allah et au Messager ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblé de bienfaits parmi : les Prophètes, le véridiques, les martyrs et les vertueux.** » [Sourate Annissa, verset 69] jusqu'à « **Et Allah suffit comme Parfait Connaisseur.** » [Sourate Annissa, verset 70] »

Et Allah dit aussi :

« Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée; entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis »

[Sourate Al Fajr, versets 27-30]

Allah nous a informé au sujet des martyrs qu'ils sont vivant auprès de Leur Seigneur biens pourvus et qu'ils et sont réjouis pour ceux qui sont restés derrière eux ainsi que d'un bienfait

² Monde de séparation après la mort et en l'attente du jugement.

³ L'Envoyé d'Allah *-Sala Allahu 'Alaihi wa Salam-* a dit : « **...les adorateurs des Tawaghit suivront leurs Tawaghit...** » Rapporté par Al-Boukhari *-qu'Allah lui fasse Miséricorde-*

de la part d'Allah et d'un mérite. Ceci prouve de trois manières qu'ils se rencontrent :

1. Qu'ils sont bien pourvus auprès de Leur Seigneur, et que s'ils sont vivants alors ils se rencontrent.
2. Qu'ils se réjouissent de la venue de leurs frères et leur rencontre
3. Le terme utilisé en arabe pour « se réjouissent » signifie en arabe « s'annoncent la bonne nouvelle à chacun entre eux ».

Dans ce sens, il y a de nombreux récits :

Salih Ibn Bachir -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai vu Al 'Atta Assalmi en songe après son décès, je lui dit alors :

"Qu'Allah te fasse miséricorde, tu étais tout le temps triste sur terre"

Il répondit alors : **"A présent, la tristesse a cédé la place à une longue joie et une gaîté permanente"**.

Je lui demanda : **"Dans quel degré es-tu?"**

Il rétorqua : **"Avec ceux qu'Allah a comblé de bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux" ».**

Sakhr Ibn Rachid -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai vu Abdullah Ibnoul Moubarak dans mon sommeil après sa mort et lui ai dit : **"N'es-tu pas mort?"**

Il répondit : **"Bien sûr!"**

Je lui demanda : **"Qu'est ce qu'Allah a fait de toi?"**

Il répondit : **"Il m'a pardonné tous mes péchés"**

Je lui dis alors : **"Qu'en est-il de Sufyan Athawri ?"**

Il rétorqua : **"Laisse ! Celui là avec ceux qu'Allah a comblé de bienfaits parmi les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux, et quels bons compagnons." »**

Ibn Abi Douniya -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- cite du récit de Hamad Ibn Zayd, de Hicham Ibn Hassan, que Hafsa Ibn Rachid -*qu'Allah leur fasse Miséricorde*- a dit : « Marwan Al Mahmaliy était mon voisin et un juge avisé. A sa mort, je me suis fortement attristée. Je le vis alors en songe et lui demanda : **"Qu'est ce qu'Allah a fait de toi Ô Aba Abdillah ?"**

Il me répondit : **"Il m'a fait rentrer au Paradis"**

Je lui dis : **"Et puis ?"**

Il me répondit : "**Puis, j'ai été élevé au sein des gens de la droite**"⁴."

Je lui demanda : "**Et puis?**"

Il me dit : "**Puis j'ai été élevé au sein des proches [d'Allah]"**

[Ensuite] "**Et qui as-tu rencontré de tes frères ?**" lui demandais-je, et lui de répondre : "**J'ai vu Al Hassan ainsi qu'Ibn Syrine et Maymoun Ibn Siyah.**" ».

Ibn Abi Dounya -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- rapporte également du récit de Sufyan, de 'Umar Ibn Dinar que Ubayd Ibn 'Umayr -*qu'Allah leur fasse Miséricorde*- dit : « Les gens des tombes se renseignent et s'informent. Lorsqu'un [nouveau] mort les rejoint, ils lui demandent : "**Qu'a fait untel ?**" »

Et celui-ci leur répond : "**Il est pieux**",

"**Qu'a fait untel [autre] ?**",

"**Il est pieux**",

Ils demandent à nouveau "**Qu'a fait untel ?**"

Il leur répond "**Ne vous a t-il pas rejoins ?**",

Ils répondent : "**Non**",

Il dit alors : "**A Allah nous appartenons et vers lui nous retournerons, il a suivi une autre voie que la nôtre.**" »

'Ubayd Ibn 'Umayr -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Lorsque la personne meurt, les âmes viennent à sa rencontre afin de s'informer : "**Qu'ont fait untel et untel ?**" »

Si la personne répond que les personnes qu'elles nomment ne les ont pas rejoins, elles disent alors : "**Il a été emmené vers un abîme très profond [le Feu].**" »

Les âmes des morts et celles des vivants se rencontrent-elles ?

Les preuves qui attestent de ceci sont bien trop nombreuses pour être dénombrées, Seul Allah en connaît le nombre.

D'ailleurs, la perception [de certaines personnes] en est la meilleure preuve.

Les âmes des vivants et celles des morts se rencontrent bel et bien, tout comme celles des vivants se rencontrent.

⁴ Allah ta'ala dit dans sourate Al-Waqi'a, verset 91 : « il sera [accueilli par ces mots]: "Paix à toi" de la part des gens de la droite. »

Allah dit :

« **Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles à qui Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent.** »

[Sourate Azumar, verset 42]

Abou 'Abdallah Ibn Moundah -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « [...] On rapporte d'Ibn 'Abbas concernant ce verset : "**Il m'a été rapporté que les âmes des vivants et celles des morts se rencontrent durant le sommeil et s'interrogent entre elles. Allah reprend alors les âmes des morts et renvoie celles des vivants dans leurs corps.**" »

Ibn Abi Hatim -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit dans son *Tafsir* : « [...] On rapporte d'Assadiy concernant la parole d'Allah suivante : « **Et celle qui ne meurt pas dans son sommeil** » : "Allah la fait mourir dans son sommeil [la petite mort, non pas la grande], elle rencontre alors l'âme du mort, discutent et se reconnaissent. Puis, celle du vivant revient à son corps jusqu'à son délai fixé et celle du mort veut en faire de même mais elle est retenue." »

1. Ceci est le premier avis concernant ce verset à savoir que : celles qui sont retenues sont celles qui sont mortes de la vrai mort (décès) et que celles qui sont renvoyées sont celles qui sortent du corps durant le sommeil (la petite mort).

Cela signifie, pour cet avis, qu'une fois que l'âme du mort est sortie de son corps, Allah la retient et ne la renvoie pas à son corps jusqu'au Jour du Jugement Dernier (car il y a là plusieurs avis sur la question) et que qu'Il prend l'âme du dormeur durant le sommeil mais la renvoie (à son réveil) à son corps pour terminer l'échéance qui lui est fixée, il s'agit donc de la petite mort.

2. Le second avis concernant ce verset est le suivant : que l'âme retenue et celle renvoyée font allusion à la petite mort [le sommeil].

Celle qui aura atteint son terme, Allah la retiendra et ne la renverra pas à son corps et celle qui n'aura pas atteint son terme, Allah la renverra afin qu'elle termine le temps de vie qui lui est imparti.

Ceci est l'avis de Cheikh Al Islam [Ibn Taymiyya] sur la question, il dit : « **C'est ce que prouvent le *Quran* et la *Sunnah* à savoir : qu'Allah évoque le maintien de l'âme pour laquelle il a décrété l'échéance et l'a différenciée de l'âme qu'il renvoie et qui n'a fait donc l'objet que de la petite mort.** »

Quant à celle qui meurt en dehors de ces cas là, elle n'est ni décrite [dans le verset] par le maintien et l'envoi, c'est donc une troisième catégorie. »

L'avis le plus convainquant est le premier, car Allah nous a informé qu'il existe deux morts :

Une grande qui est le décès et une petite qui est en fait le sommeil.

Tout comme il a divisé les âmes en deux sortes :

- **Une sorte pour laquelle il a décrété la mort et qu'Il retient, c'est là la grande mort (le décès).**
- **Une autre qui a encore un délai à accomplir et qu'Il renvoie à son corps.**

Il a fait donc deux statuts pour les deux morts évoquées : une retenue et une autre renvoyée.

Celle qui ne meurt pas donc est celle du dormeur qu'Il renvoie dans son corps, car s'Il aurait divisé la petite mort (le sommeil) en deux parties : une grande mort dans le sommeil (celle qu'Allah retient) et une petite (celle qu'Allah renvoie), Il n'aurait pas dit :

« Et celle qui ne meurt pas dans son sommeil »
[Sourate Azumar, verset 42]

Car à partir du moment où elle est retenue, elle est morte alors qu'Allah nous dit [dans le verset] qu'elle n'est pas morte, comment alors dirait-Il par la suite :

« Il retient alors celle pour laquelle Il a décrété la mort »
[Sourate Azumar, verset 42].

Parmi les preuves que les âmes des morts et celles des vivants se rencontrent, le fait que le vivant voit en songe un mort qui l'informe de choses dont il n'avait pas connaissance auparavant et qui se révèle être vraies. Comme par exemple qu'il informe au sujet d'une somme d'argent qu'il [le mort] avait cachée et dont lui seul connaît la cache, ou d'une dette et qui le vivant, après vérification s'avère vraie. Où encore de choses commises dans le passé ou dans le futur [futur à la personne décédée].

Que l'âme du mort l'informe au sujet de chose que le vivant a faite dont personne n'avait connaissance et que le mort l'en informe, comme par exemple une visite à la tombe du défunt.

Sa'id Ibnoul Moussaiyib -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : 'Abdoullah Ibn Salam a rencontré Salman Al Farissi -*qu'Allah les agrée*- et l'un dit à l'autre : « **Si tu meurs avant moi viens me voir [en songe] et informe moi de ce que ta réservé Allah, et si c'est moi qui décède avant toi, je viendrai à ta rencontre et t'en informerai** »

L'un demanda "**Les âmes des morts et celles des vivants se rencontrent-elles ?**"

L'autre demanda : "**Oui, leurs âmes se promènent dans le Paradis où elles le désirent**".

L'un d'entre eux mourra et vint à la rencontre du vivant dans son sommeil et lui dit : "Compte sur Allah et annonce la bonne nouvelle car je n'ai jamais vu d'acte [aussi méritoire] que se remettre à Allah. " »

Al Aĵlah -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai vu Salamata Ibnou Kahil durant mon sommeil et lui ai demandé : "**Suite à ta mort, quel acte as-tu trouvé plus méritoire ?**"

Il a répondu : "**La prière de la nuit**". »

Ibnou Samak -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai vu Moussri' en songe et lui ai demandé : "**Quel acte est le plus méritoire ?**"

Il répondit " **Les assemblées de Dhikr.** »

Al Hamad Ibnou Abi Hicham -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Un homme vint à 'Omar Ibn 'Abdal 'Aziz -*qu'Allah l'agrée*- et lui dit : "**J'ai vu le Prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam- en songe, Abou Bakr à sa droite, 'Omar -qu'Allah les agrée- à sa gauche et toi devant lui. Puis, deux hommes qui se disputaient vinrent à lui.**"

Le Prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam- te dit alors : " Ô Omar! Si tu agis, agis comme ces deux là [Abou Bakr et 'Omar]"

'Omar Ibn 'Abdal 'Aziz fit jurer cet homme "**As-tu réellement vu ceci en rêve ?**", l'homme jura alors et 'Omar se mit à pleurer. »

Ahmad Ibn Mohammed Allabdiy -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai vu Ahmad Ibn Hanbal dans mon rêve et lui ai dit : "**Ô Abou 'Abdillah qu'a fait de toi ton Seigneur ?**"

Il répondit "**Il m'a pardonné mes péchés et m'a dit :**

[Et Allah lui demanda] "**Ô Ahmad as-tu reçu soixante coups de fouet pour moi ?**"

Je lui ai répondu : "**Oui mon Seigneur.**" Il me dit alors : "**Voici Ma Face, je t'autorise à la contempler**". »